Organe officiel de l'Etat de la Louisiane. Le plus ancien journal quotidien Français des Etats-Unis.

CINQ SOUS LE NUMERO

Fondée en 1827

Official organ of the State of Louisiana. The oldest French daily newspaper in the United States.

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

POLITIQUE LITTÉRATURE — PRO ARIS ET FOCIS — SCIENCES, ARTS

Le seul journal quotidien publié en Français aux Etats-Unis, excepté à New York et San Francisco

The only French daily newspaper in the United States, outside of New York and San Francisco

VOLUME 88 — NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN, 8 NOVEMBRE 1915 — NUMÉRO 69

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans
JOURNAL QUOTIDIEN.

NEW ORLEANS BEE PUBLISHING CO., Limited

HUGUES J. DE LA VERGNE
PRESIDENT ET DIRECTEUR

Phone Main 3487

Bureaux: 520 rue Conti, entre Décatur et Chartres.

Entered to the second class of mail matter, at the postoffice at New Orleans, La., under Act of March 3, 1879.

L'Abeille est en vente au kiosque de journaux du "Times Square Building", à New-York.

Prix de l'Abonnement
EDITION QUOTIDIENNE.

Pour les Etats-Unis—	
Un an	$7.50
Six mois	3.75
Trois mois	1.85
Un mois	.65
Une semaine	.15
Pour l'Etranger—	
Un an	$12.15
Six mois	6.10
Trois mois	3.05
Un mois	1.05

Prix de l'Abonnement
EDITION HEBDOMADAIRE.

Pour les Etats-Unis—	
Un an	$3.00
Six mois	1.50
Trois mois	.75
Pour l'Etranger—	
Un an	$4.00
Six mois	2.05
Trois mois	1.05

Prix de l'Abonnement
EDITION DU DIMANCHE.

Pour les Etats-Unis—	
Un an	$2.00
Six mois	1.00
Pour l'Etranger—	
Un an	$3.00
Six mois	1.50

Les abonnements sont invariablement payables d'avance.

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de John F. Del Corral.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 113,131 — division —

Avis est par le présent donné aux créanciers de cette propriété et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons s'ils en ont ou peuvent en avoir, pour lesquelles le compte présenté par Mme Rosine Leblanc Del Corral, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

FELIX J. PLAUD, Avocat.
nov 5 9 14

Succession de Magdalena Mogel, veuve de Philip Jacob Uhl.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 111,241 — Division A —

Attendu que Magdalena Uhl, une femme soie, a présenté une pétition à la Cour dans le but d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de Magdalena Mogel, veuve de Philip Jacob Uhl, décédée, intestat

Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut intéresser d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

HUGH H. SUTTON, Avocat.
nov 6 10 15

Succession de Joseph O. Schwartz.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 113,978 — Division C —

Attendu que Grace Macheca, veuve de Joseph O. Schwartz, a présenté une pétition à la Cour dans le but d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de Joseph O. Schwartz, décédé, intestat:

Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

WALTER L. GLEASON, Avocat.
nov 6 10 15

Succession de Louis Kohlmann.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 113,265 — Division A —

Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire et tableau de distribution présenté par Mme Blanche Adler, veuve de Louis Kohlmann, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

CHARLES ROSEN, Avocat.
nov 6 10 15

L'ABEILLE
de la Nouvelle-Orléans
sert des abonnements au prix de 65 sous par mois, de nos bureaux, ou 15 sous par semaine pris au porteur.
ÊTES-VOUS ABONNÉ?

VENTES AUX ENCHERES.

PAR LE SHERIF CIVIL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée, de valeur, dans le Premier District, portant le numero municipal 529 Sud Remparts, entre les rues Lafayette et Sud Poydras.

Félix J. Dreyfous vs. Veuve Pasquale Papalia, No. 113,472.

Frank B. Twomey vs. Pasquale Papalia, No. 111,655.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — En vertu de deux writs de saisie et de vente qui m'ont été adressés par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans les procès ci-dessus mentionnés, je procéderai à la vente, aux enchères publiques, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 18 novembre 1915, à midi, de la propriété suivante, décrite, à savoir:

Un certain morceau ou portion de terre ensemble avec les bâtisses et ses améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances y appartenant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet No. 295, borné par les rues Remparts, Bassin, Lafayette et Sud Poydras; la dite portion de terre est situé à une distance de cent soixante et un pieds et quatre pouces du coin des rues Remparts et Lafayette, et mesure dix-sept pieds, deux pouces sur la rue Remparts, par une profondeur sur une ligne latérale plus proche de la rue Poydras de quatre-vingt cinq pieds, trois pouces sur la ligne latérale plus proche de la rue Lafayette; le dit lot a une première profondeur à partir de la rue Remparts, le long d'une ligne d'une allée mitoyenne ci-après mentionnée, de quarante quatre pieds, quatre pouces et six lignes, de là il s'élargit à angle droit, un pied, onze pouces et quatre lignes; puis il a une autre profondeur, sur une ligne parallèle à, et plus proche de la rue Lafayette de quarante pieds, dix pouces et deux lignes jusqu'à la ligne à l'arrière sur laquelle il a une largeur de dix-neuf pieds, un pouce et quatre lignes; ensemble avec le libre usage en commun, avec la propriété avoisinante, d'une allée sur le côté plus proche de la rue Lafayette de trois pieds, onze pouces, de dargeur par une profondeur de quarante quatre pieds, quatre pouces et six lignes, ouvrant sur la rue Remparts; et aussi avec le droit de construire sur la propriété ci-dessus décrite commençant à cet alignement, la hauteur d'un immeuble, ordinaire à un étage, et améliorations qui pourraient empiéter sur la largeur de cette allée ci-devant décrite, d'un pied, onze pouces et quatre lignes par la profondeur entière de la dite allée; le tout d'après un croquis d'arpentage fait par L. H. Pilie, député voyer municipal, en date du 17 avril 1882, annexé à un acte de vente passé par devant R. Ory, notaire, le 21 juin 1882; la dite portion de terre étant composée de la majeure partie du côté de la rue Poydras, du lot original désigné par le numero sept d'après un plan fait par le dit L. H. Pilié le 24 novembre 1876, déposé comme plan No. 65 à l'étude de C. F. Fortier, notaire.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication déposer dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

A. D. DANZIGER, Avocat pour le demandeur dans le procès No. 113,472.

FELIX J. DREYFOUS, Avocat pour le demandeur dans le procès No. 111,655.

oct 15 16 22 29—nov 5 12 18

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriétés améliorées de valeur dans le Sixième District, portant les numeros municipaux 1515-1517-1519 de la rue Tchoupitoulas, entre les rues Jena et Cadiz.

George A. Wille vs. Thomas Fernon, tuteur datif.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 113,735 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans le procès ci-dessus intitulé, je procéderai à la vente, aux enchères publiques, à la Bourse des Propriétés Foncières, au No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 18 novembre 1915, à midi, des propriétés suivantes, décrites, à savoir:

1o—Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant, en quelque sorte, situé dans le sixième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Jersey (maintenant Annonciation), Jena et Cadiz, étant l'Ilet No. 117, et mesure, en mesure anglaise, trente pieds de face sur la rue Tchoupitoulas, par une profondeur de cent pieds, et fait partie d'un lot de terre désigné par le No. 2 d'après un plan dressé par Charles F. Zimple le 18 mars 1894, et déposé à l'étude de L. T. Cairo, notaire, et le dit lot est borné sur le côté plus proche de la rue Cadiz par la ligne le séparant du lot No. 3, et du côté plus proche de la rue Jena, par l'autre moitié du dit lot No. 3.

2o—Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant, en quelque sorte, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Jena, Cadiz et Annonciation, et mesurant trente pieds de face sur la rue Tchoupitoulas, par une profondeur de cent pieds; la dite portion de terre étant la moitié du lot No. 3, d'après un plan du faubourg Bouligny dressé par Charles F. Zimple, député voyer, daté du 18 mars 1894, et déposé à l'étude de L. T. Cairo, notaire, et le dit lot est borné sur le côté plus proche de la rue Jena par le lot No. 2, et sur le côté le plus proche de la rue Cadiz par l'autre moitié du lot No. 3.

Saisi dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant: l'acquéreur devra, au moment de l'adjudication, déposer dix pour cent du prix de la vente.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

J. C. HENRIQUES, Avocat pour le demandeur.
oct 15 16 22 29—nov 5 12 17 18

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de John Shay, Sr.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 114,217 — Division E —

Attendu que John Shay Jr., a présenté une pétition à la Cour dans le but d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de John Shay Sr., décédé, intestat:

Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut intéresser d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

SAUNDERS, BRIAN & SANDERS, Avocats.
nov 6 9 14

VENTES AUX ENCHERES.

PAR LE SHERIF CIVIL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur améliorée, du Septième District, sur la rue Leonidas (dans l'Ilet des rues Sycamore, Mobile et Joliet).

R. Schwartz vs. Mme Mary Bush.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 113,808 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 18 novembre 1915, à midi, la propriété suivante décrite, à savoir:

Un certain morceau ou portion de terre, étant et se trouvant, et situé dans le Septième District de cette ville, dans l'Ilet No. 306,325 (vieux No. 130), borné par les rues Leonidas, Sycamore, Mobile et Joliet, mesurant trente pieds de face à la rue Leonidas sur une profondeur de cent cinquante pieds, entre lignes parallèles et égales, et décrit plus amplement comme suit à savoir, commençant à la rue Leonidas, à un point du lot original No. 12 du dit Ilet, deux cents quatre-vingt pieds, neuf pouces de distance du coin des rues Leonidas et Sycamore, et sept pieds, neuf pouces de distance de la ligne, séparant les lots originaux 10 et 12 du dit Ilet; le dit morceau ou portion de terre mesure trente pieds de long de la rue Leonidas, vers la rue Mobile sur une profondeur de cent cinquante pieds, entre lignes parallèles et égales. La dite ligne du dit morceau ou portion de terre plus près de la rue Mobile se trouve à une distance de deux cents trente-neuf pieds, cinq pouces de la dite rue Mobile, et quatorze pieds, quatre pouces, de la ligne séparant les lots 12 et 14 du dit Ilet. Le tout d'après un plan ou croquis date le 9 janvier 1909, et annexé à un acte devant Edward P. Coustn, notaire, le 9 janvier 1909, Peter Riddell, à Mme Mary Bush, et signé par tous les partis intéressés.

Saisie dans la procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur devra déposer dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.

EDWARD A. PARSONS,
Avocat pour la demandeur.
oct 15 22 29—nov 5 12 17 18

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente le VENDREDI 26 novembre 1915, de biens fonciers du Troisième District de valeur, et améliorés, répondant au numéro municipal 2003 rue Galvez, entre les rues Bourbon et Touro.

Mme Dola E. Bensberg, épouse de Félix P. Kremp, contre Emma H. Dorsey, veuve de E. R. Dorsey.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 108,288 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le VENDREDI 26 novembre 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot ou portion de terre, ainsi que toutes les améliorations et toutes les dépendances qui y appartiennent, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par le numéro A-2 dans l'Ilet No. 1056, borné par les rues Galvez (autrefois Grant), Bourbon (autrefois Bagatelle), Touro (autrefois Union) et Miro (autrefois Libérale); lequel lot commence à une distance de trente-six pieds du coin des rues Galvez (autrefois Grant) et Bourbon (autrefois Bagatelle) et mesure vingt-cinq pieds de face à la rue Galvez (autrefois Grant), la même largeur à l'arrière, sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de soixante-quatre pieds, un pouce et sept lignes, et est composé d'une partie du lot original "A", le tout d'après un plan dressé par W. D. Eram, ingénieur civil et député voyer de ville, date du 5 octobre 1906 et annexé à un acte passé devant George Montgomery, notaire, le 13 juillet 1910.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

E. V. DARHAM,
Avocat pour la demanderesse.
oct 23 29—nov 5 12 19 25 26

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente le VENDREDI 26 novembre 1915, de propriétés de valeur, améliorées, du Deuxième District:

I—Formant l'angle de la rue Royale et de l'allée St-Antoine ou allée Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Chartres et St-Pierre.

II—Formant l'angle de la rue Royale et de l'allée St-Antoine, borné par les rues Chartres et Ste-Anne.

Charles Loewenberg vs. Bridget R. Finney.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 110,756 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le VENDREDI 26 novembre 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

I—Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Royale, St-Pierre, Chartres et l'allée Orleans ou St-Antoine, formant l'angle de la rue Royale et de la dite allée, le dit lot mesure 23 pieds 10 pouces de face à la rue Royale, par 77 pieds 7 pouces de profondeur et de face à l'allée St-Antoine ou Orléans, 22 pieds 11 pouces à l'arrière, puis mesurant une profondeur de trente pieds deux pouces, puis s'ouvrant à angle droit à peu près onze pouces vers la rue St-Pierre, et puis une autre profondeur de quarante-cinq pieds cinq pouces sur la rue Royale à l'endroit de départ.

2—Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations et toutes les dépendances qui y appartiennent, situé dans le Deuxième District, désigné par le numero un dans l'Ilet No. 66, borné par des rues Royale, Chartres, St-Anne et l'allée St-Antoine, d'après un croquis fait par J. A. D'Hémécourt, député voyer de la ville, daté du 28 février 1880, déposé dans les archives d'Octave De Armas, ancien notaire, et aussi désigné par le même numéro d'après un croquis de S. G. de L'Isle, annexé à un acte passé devant J. F. Meunier, notaire, le 2 juillet 1891, d'après lequel le dit lot mesure vingt-six pieds, sept pouces et quatre lignes de face à la rue Royale, par une profondeur et face à l'allée St-Antoine de quatre-vingt-et-un pieds deux pouces.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur devant au moment de l'adjudication faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

FELIX J. DREYFOUS,
Avocat pour le demandeur.
oct 22 29—nov 5 12 19 26

VENTES AUX ENCHERES.

PAR LE SHERIF CIVIL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente le VENDREDI 26 novembre 1915, d'une propriété de valeur et améliorée du Septième District, portant les numeros municipaux 2021 et 2026 rue Burdette, entre les rues Panola et Spruce.

Union Homestead Association vs. la Succession de Willis Wright.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orleans — No. 109,272 — En vertu d'un writ de saisie et de vente, qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le VENDREDI 26 novembre 1915, à midi, la propriété suivante décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orleans, en l'Ilet No. 290 (ancien No. 198 A), borné par les rues Burdette, Fern (anciennement Washington), Spruce (anciennement Huitième) et Panola (anciennement Cyprès), désigné comme lot No. Sept (7) d'après un plan de Celles, architecte, attaché à un acte passé devant Ernest Commagere, ancien notaire en et pour cette paroisse, le 1er décembre 1870, le dit lot mesure trente pieds de face à la rue Burdette, par une profondeur de cent vingt pieds entre lignes égales et parallèles.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

CARROLL, HENDERSON & CARROLL,
HENRY G. McCALL,
Avocats pour la demanderesse.
oct 22 25 29—nov 5 12 19 25 26

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriétés de grande étendue et améliorées dans le Sixième District, portant le numéro municipal 2222 avenue Palmer, entre les rues Magnolia et Sud Robertson.

Greater New Orleans Homestead Association vs. Peter Randolph Beerlord.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orleans — No. 113,792 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans le procès ci-dessus intitulé, je procéderai à la vente, aux enchères publiques, à la Bourse des Propriétés Foncières, au No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 18 novembre 1915, à midi, des propriétés suivantes, décrites, à savoir.

Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant, situé dans le Sixième District de cette ville, désigné par la lettre "B," dans l'Ilet No. 89, borné par les rues Toulouse, St. Pierre, Bourgogne et Dauphine, sur un plan ou croquis dressé par C. A. De Armas, député voyer de ville, date le 21 avril 1884, et annexé à l'acte passé pardevant George C. Préot, ancien notaire, le 21 de mai 1884. D'après le dit croquis, de dit lot mesure trente-deux pieds de face à la rue Toulouse, par une profondeur de cent-soixante pieds, trois pouces et quatre lignes sur la ligne de côté plus près de la rue Bourgogne, une première profondeur sur la ligne opposée de côté plus proche de la rue Dauphine de cent vingt huit pieds, de là se rétrécissant quatre pieds sur une ligne courant vers la rue Bourgogne, de là une seconde profondeur sur une ligne courant vers la rue St-Pierre, de trente-deux pieds, trois pouces et quatre lignes, et de la vingt-huit pieds de large sur la ligne en arrière.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

A. D. DANZIGER, Avocat pour le demandeur.
oct 15 16 22 29—nov 5 12 18

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente le VENDREDI 26 novembre 1915, de propriétés de valeur et améliorée du Septième District, portant les numéros municipaux 2020 et 2022 rue Burdette, entre les rues Panola et Spruce.

Jackson Building and Loan Association vs. Succession de Willis Wright.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orleans — No. 109,336 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orleans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le VENDREDI 26 novembre 1915, à midi, la propriété suivante décrite, à savoir

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui en quelque sorte y appartiennent, situé dans le Septième District de cette ville, en l'Ilet No. 290 (ancien Ilet No. 198 A), borné par les rues Burdette, Fern (anciennement Washington), Spruce (anciennement Huitième) et Panola (anciennement Cyprès), désigné comme lot No. six d'après un plan de Celles, architecte annexé à un acte passé devant Ernest Commagere, ancien notaire en cette ville, le 1er décembre 1870, le dit lot mesurant trente pieds de face à la rue Burdette par une profondeur de cent vingt pieds, entre lignes égales et parallèles.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.

EMILE PROPPES,
Avocat pour la demanderesse.
oct 22 23 29—nov 5 12 19 25 26

VAPEURS.

LIGNE FRANÇAISE
Compagnie Générale Transatlantique
SERVICE POSTAL
Départs de NEW YORK pour BORDEAUX

LAFAYETTE	13 novembre, 3 p. m.
ESPAGNE	20 novembre, 3 p. m.
LA TOURAINE	27 novembre, 3 p. m.
ROCHAMBEAU	4 décembre, 3 p. m.

LE NOUVEAU STEAMER À QUADRUPLE HÉLICES
S. S. LAFAYETTE
Premier départ de N. Y. le 13 nov.

Pour tous renseignements s'adresser
Aux bureaux de la Compagnie,
F. J. GRÉLA, AGENT GÉNÉRAL
[illegible] rue Gravier, Nouvelle-Orléans.

VENTES AUX ENCHERES.

PAR LE SHERIF CIVIL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du contenu et installations de la PHARMACIE Bien équipée et bien assortie, Coin des RUES CANAL ET BOURBON

William H. Rolling vs. George A. Williams.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orleans — No. 113,846 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre au enchères publiques, sur les lieux ci-après designés, le LUNDI 15 novembre 1915, à 10 heures 30 du matin, la propriété suivante, décrite à savoir

Sur les lieux No. 801 Rue Canal et 109 Rue Bourbon (au coin de ces dites deux Rues.) Le contenu entier et installations, etc., de la pharmacie sur les dits lieux, comprenant les comptoirs, vitrines, fontaine de soda, caisses enregistreuses, meubles, médecines, médicaments, parfumerie, savons, peignes, brosses, articles de toilette, instruments de chirurgie, divers articles, etc., d'après l'inventaire classé.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

CHARLES DOD CHABORNE,
Avocat pour le demandeur.
nov 4 5 10 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur améliorée, du Deuxième District, portant le numero municipal 927 rue Toulouse, entre les rues Bourgogne et Dauphine.

Félix J. Dreyfous vs. Veuve Pasquale Papalia et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 113,472 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriété Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 18 novembre 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances y appartenant, situé dans le Deuxième District de cette ville, désigné par la lettre "B," dans l'Ilet No. 89, borné par les rues Toulouse, St. Pierre, Bourgogne et Dauphine, sur un plan ou croquis dressé par C. A. De Armas, député voyer de ville, date le 21 avril 1884, et annexé à l'acte passé pardevant George C. Préot, ancien notaire, le 21 de mai 1884. D'après le dit croquis, de dit lot mesure trente-deux pieds de face à la rue Toulouse, par une profondeur de cent-soixante pieds, trois pouces et quatre lignes sur la ligne de côté plus près de la rue Bourgogne, une première profondeur sur la ligne opposée de côté plus proche de la rue Dauphine de cent vingt huit pieds, de là se rétrécissant quatre pieds sur une ligne courant vers la rue Bourgogne, de là une seconde profondeur sur une ligne courant vers la rue St-Pierre, de trente-deux pieds, trois pouces et quatre lignes, et de la vingt-huit pieds de large sur la ligne en arrière.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

EMILE PROPPES,
Avocat pour la demanderesse.
oct 22 23 29—nov 5 12 19 25 26

VENTES AUX ENCHERES.

PAR LE CONSTABLE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mme Veuve Eugénie Quinlan vs. Owen W. Brown.

PREMIÈRE COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans — Nos. 7155-7195 — En vertu de deux writs de fieri facias, qui m'ont été adressés par l'Honorable Première Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans, dans les procès ci-dessus intitulés et numerotés, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à mon entrepôt, No. 513 rue Chartres, dans le Deuxième District de cette ville, le MARDI 16 novembre 1915, à 11 heures du matin, la propriété suivante décrite, à savoir:

Trois pupitres mécaniques, un pupitre plat, un coffre-fort en fer, deux dictophones, quatre chaises, un lot d'imperméables, une machine à écrire avec table, douze oreillers, six tables, trois sacs de médicaments, quatre caisses de bouteilles vides, trois barils de bouteilles vides, un rouleau de papier d'emballage, un lot de toiles cirées, quatre boîtes à taies d'oreiller, une planche pour oreiller, un lot de taies d'oreiller, une machine à pied, un lot d'entonnoirs et de mesures, un lot d'éponsettes, trois lasses à lettres, deux chaises, un percolateur, un lot de cartons, un lot de contenants.

Saisie dans le procès-ci-dessus.

Conditions — Comptant.

P. McGILL,
Constable de la Première Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans.

D. H. THEARD,
Avocat pour la demanderesse.
nov 5 11 15

VENTES AUX ENCHERES.

PAR LE SHERIF CIVIL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Sixième District, portant le numéro municipal 1024 rue Coliseum, entre les rues Marengo et Constantinople.

Sam H. Dayton vs. Chas. A. Ransom.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orleans — No. 113,288 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 9 décembre 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain morceau ou portion de terrain, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant de quelque sorte, situé dans le sixième district de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet No. 286, borné par les rues Coliseum, Marengo, Chestnut et Constantinople; le dit lot étant désigné par le numéro 9, sur un croquis annexé à un acte de rectification, ci-après mentionné; le dit croquis ayant été tracé par H. C. Brown, depuis voyer de la ville, en date du 31 janvier 1913, et annexé à un acte de rectification passé pardevant Martin H. Manion, notaire, le 31 janvier 1913, et enregistré au Bureau de l'Annotateur des Aliénations, dans le livre No. 352, page 575. Et la dite portion de terrain mesure, d'après ce croquis, commençant à une distance de cent vingt pieds du coin des rues Coliseum et Marengo, vingt-neuf pieds de face à la rue Coliseum, par une profondeur de cent vingt-sept pieds entre lignes égales et parallèles.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Termes et Conditions — 1o—L'acquéreur doit assumer et retenir entre ses mains, le montant d'une hypothèque antérieure de $3,952 en faveur de la "Savings and Homestead Association". 2o—Et payer, comptant, le solde du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

L. R. HOOVER,
Avocat pour le demandeur.
nov 6 12 19 26—dec 3 8 9

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur améliorée, du Deuxième District, portant le numéro municipal 929 rue Dauphine, entre les rues St. Philippe et Dumaine.

Crescent City Building and Loan Association vs. Pascal Tarantino et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 113,780 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 18 novembre 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre ensemble, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou en quelque sorte en dépendant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Dauphine, St. Philipp, Dumaine et Bourbon, dans l'Ilet No. 76. Le dit lot est désigné par le numéro 14 du dit Ilet, et commençant à une distance de cent cinquante trois pieds, huit pouces et six lignes du coin des rues Dumaine et Dauphine, et mesure quarante-cinq pieds, cinq pouces et deux lignes de face à la rue Dauphine, par une profondeur de cent-vingt-sept pieds, six pouces et cinq lignes, entre lignes parallèles. Le tout d'après un arpentage de H. L. Zander, ingénieur et voyer, date le 20 juillet 1905.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant: l'acheteur devra faire au moment de la vente un dépôt de dix pour cent sur le prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

CARL C. FRIEDRICHS & HAROLD A. MOISE,
Avocats pour la demanderesse.
oct 15 22 29—nov 5 12 17 18

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Charles S. Stroudback.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 113,301 — Division C —

Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Mme Belle G. Stroudback, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

VITOR & VITOR, Avocats.
oct 30—nov 5 8